

V

(Avis)

PROCÉDURES JURIDICTIONNELLES

COUR DE JUSTICE

Demande de décision préjudicielle présentée par le Polymeles Protodikeio Athinon (Grèce) le 2 juillet 2013 — Warner-Lambert Company LLC et Pfizer Ellas AE/SiegerPharma Anonymi Farmakeftiki Etaireia

(Affaire C-372/13)

(2014/C 78/02)

*Langue de procédure: le grec***Jurisdiction de renvoi**

Polymeles Protodikeio Athinon

Parties dans la procédure au principal*Partie requérante:* Warner-Lambert Company LLC et Pfizer Ellas AE*Partie défenderesse:* SiegerPharma Anonymi Farmakeftiki Etaireia

La Cour (troisième chambre) s'est prononcée par ordonnance motivée du 30 janvier 2014.

Demande de décision préjudicielle présentée par le Polymeles Protodikeio Athinon (Grèce) le 6 août 2013 — Warner-Lambert Company LLC et Pfizer Ellas AE/Minerva Farmakeftiki AE

(Affaire C-462/13)

(2014/C 78/03)

*Langue de procédure: le grec***Jurisdiction de renvoi**

Polymeles Protodikeio Athinon (Grèce)

Parties dans la procédure au principal*Partie requérante:* Warner-Lambert Company LLC et Pfizer Ellas AE*Partie défenderesse:* Minerva Farmakeftiki AE

La Cour (troisième chambre) s'est prononcée par ordonnance motivée du 30 janvier 2014.

Recours introduit le 4 décembre 2013 — Commission européenne/Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

(Affaire C-640/13)

(2014/C 78/04)

*Langue de procédure: l'anglais***Parties***Partie requérante:* Commission européenne (représentants: R. Lyal et W. Roels, agents)*Partie défenderesse:* Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord**Conclusions**

— constater qu'en restreignant rétroactivement le droit des contribuables de recouvrer des taxes prélevées en contradiction avec le droit de l'Union, le Royaume-Uni a manqué aux obligations qui lui incombent en vertu de l'article 4, paragraphe 3, du traité sur l'Union européenne;

— condamner le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord aux dépens.

La législation nationale en cause

L'article 107 du Finance Act 2007 prive rétroactivement les contribuables du droit de recouvrer une taxe indûment perçue.